

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Le Rectorat de l'Université

Tél. / Fax : 029 71 51 61

e-mail : boutarfaia.ahmed@univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

مديرية الجامعة

الهاتف / الفاكس : 029 71 51 61

ب : boutarfaia.ahmed@univ-ouargla.dz

**PV de réunion du Conseil Pédagogique Elargi de l'Université
du 22/04/2013**

Le lundi 22 avril 2013 à 9 Heures s'est tenu le Conseil Pédagogique Elargi de l'Université sous la présidence de M. le Recteur Ahmed BOUTARFAÏA. Le conseil pédagogique fut élargi à l'ensemble des Responsables de l'université (Vices Recteurs, Secrétaire Général, Doyens, Vices Doyens, Chefs de Départements, Adjointes Chefs de Départements, Responsables de Domaines, Responsables de Filières, Responsables de Spécialités, Responsable du Centre des Systèmes et Réseaux Informatiques, Télé-enseignement et Visioconférence, Responsable de la Cellule Assurance Qualité et les Responsables des Centres de Documentation.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, le Recteur de l'université a saisi cette opportunité en invitant M. KHENNOUR Salah, en qualité de Recteur de l'Université d'Alger nouvellement installé. Après avoir éclairé son parcours qu'il a parfaitement honoré et que ce mérite lui revient après que les hautes autorités de l'Etat ont mis confiance en sa personne. En lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions, c'est en son personnel et au nom de toute la famille de l'Université Kasdi Merbah – Ouargla qu'il lui a présenté ses chaleureuses félicitations, avant de lui accorder la parole.

M. KHENNOUR a exprimé ses vifs remerciements à tous les collègues, il a été vraiment touché par leur soutien et surtout les encouragements émanant de M. BOUTARFAÏA, qui l'a côtoyé depuis qu'il est à la tête de cet établissement en lui prodiguant une stratégie de travail et un sens de responsabilité.

C'est au nom de tout le staff de l'Université Kasdi Merbah – Ouargla, M. le Recteur a honoré le nouveau Recteur de l'Université d'Alger 2.

La réunion a débuté en rappelant l'ordre du jour et qui tourne au tour de l'unique point relatif aux préparatifs de la fin de l'année universitaire 2012/2013, avant de donner la parole au Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.

En effet ce dernier, s'est manifestement distingué par la langue des chiffres. En rappelant que l'année universitaire qui coure a commencé le 02/09/2012 et prendra fin le Jeudi 04/07/2013., alors que la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2012/2013 est programmée pour le 27/06/2013..

En synthétisant le semestre 1, dont la progression s'est étalée sur 14 semaines (pleines) en matière d'enseignement. Alors que l'organisation des partiels s'est déroulée du 30/01/2013

au 07/02/2013 et les délibérations ont eu lieu le 14/02/2013 et que la date du 28/02/2013 est fixée comme échéancier de remise des PV de délibérations auprès du Vice Rectorat de la Formation Supérieure, de la Formation Continue et des Diplômes pour procéder à leur étude. En effet l'analyse des résultats de chaque spécialité a donné lieu à une synthèse récapitulant les taux de réussite et d'échecs et qui se résume comme suit :

BILAN PEDAGOGIQUE SEMESTRE 1 (2012/2013)

Faculté	% de Réussite	% d'Echec	Observation
DSP	49.61 %	50.39 %	/
LL	43.96 %	50.04 %	Filière Anglais : PV non remis
SEGSC	?	?	Dpts : Economie, Gestion et Sc. Commerciales : PV non remis
STSM	36.54 %	63.46 %	Département M.I. : PV non remis
SNVSTU	55.87 %	44.13 %	/
SHSS	78.81 %	21.19 %	/
Moyenne Globale	48.37 %	51.13 %	/

En abordant le semestre 2 , qui a commencé le dimanche 10/02/2013 et prendra fin le jeudi 23/05/2013 (soit 13 semaines d'enseignement). Un mois qui reste, jour pour jour, il a exhorté les collègues enseignants a honoré leur parcours en achevant les programmes des différentes matières enseignées.

Par ailleurs l'organisation des examens et des délibérations selon les différentes sessions est synthétisée comme suit :

Organisation des Partiels (s 2)	Du Samedi 25/05/2013 au Lundi 03/06/2013
Examens de Rattrapage (S 1)	Du Samedi 08/06/2013 au Jeudi 13/06/2013
Examens de Rattrapage (S 2)	Du Samedi 15/06/2013 au Jeudi 20/06/2013
Délibérations Session Normale (S 2)	Du 04/06/2013 au 14/06/2013
Délibérations Finales (2012/2013)	Du 20/06/2013 au 24/06/2013

Modalités organisationnelles du déroulement des examens :

Pour un bon déroulement des examens, les départements sont appelés à veiller sur l'organisation des examens en mettant dans de bonnes conditions et les collègues enseignants ainsi que les étudiants. Pour cela il y a lieu de procéder en :

- ✓ l'affichage dans toutes les salles du **règlement intérieur** des examens la veille ;
- ✓ l'implication de tous les enseignants dans la **surveillance** ;
- ✓ le strict respect des **horaires** des examens ;
- ✓ affichage du **corrigé type** avec le **barème** pour chaque épreuve ;
- ✓ affichage des **notes** dans les délais impartis ;
- ✓ programmation de séances de **consultation** des copies ;
- ✓ **remise** des notes au département après recours ;
- ✓ présence obligatoire de l'ensemble des enseignants lors des **délibérations** ;
- ✓ **archivage** des copies auprès du service de la scolarité avec PV d'examen ;
 - **enveloppe étiquetée** : Année universitaire, Promotion, Section, Groupe, Module, Date, Heure, Responsable du module, Surveillants ;
 - **accusé réception** des copies (comptage et émargement sur registre) ;
 - classement des enveloppes **scellées**.

En matière de gestion des examens, il a été proposé aux différents départements un planning qu'ils doivent l'adapter et l'afficher au même moment que celui des examens. Chose qui leur permettrait de bien maîtriser le temps et de respecter les délais des différentes actions à entreprendre en cette fin d'année universitaire.

	Examen		Affichage des notes	Consultation	Remise et saisie des notes
Matière X	25/05/13	8H 00' - 9H 30 '	27/05/13 (AM)	27/05/13 (PM)	28/05/13 (8H)
Matière Y	25/05/13	10H 00 - 11H 30'	27/05/13 (AM)	27/05/13 (PM)	28/05/13 (10H)
Matière Z	25/05/13	13H 00' - 14H 30'	27/05/13 (PM)	28/05/13 (AM)	28/05/13 (13H)

Modalités pratiques :

- Soutenances de P.F.E. et Mémoires (Session de juin) : Respect des délais de dépôt et de la date de soutenance ;
- Orientation et Classement des étudiants (Conseil d'orientation de la faculté : arrêté N° 711 du 03 novembre 2011) : au terme des délibérations finales ;
- Réinscriptions années avancées (2013/2014) : aux termes de délibérations de chaque session ;
- Délivrance des documents pédagogiques : relevés de notes et annexe descriptives (arrêtés N° 452 et 453 du 9 décembre 2012) ;

Les Diplômes (Arrêté N° 451 du 9 décembre 2012) :

Etablissement et délivrance des Diplômes (Attestation Provisoire de Succès) (Arrêté N° 451 du 9 décembre 2012) : toute l'attention doit être portée lors de l'établissement du Diplôme en s'assurant de l'intitulé exact de la spécialité, N° et date de l'arrêté, nom et prénoms de l'étudiant.

Par ailleurs, en matière de prévisions des étudiants sortants par faculté et par spécialité, au terme de l'année universitaire 2012/2013, il ressort que :

Faculté	LMD		Total	Système classique			Total	Total Global
	Master	Licence		Licence	D.E.S.	Ing.		
SNVSTU	214	300	514	0	789	200	275	789
SECSG	269	667	936	259	1195	0	259	1195
STSM	622	1104	1726	0	1726	0	0	1726
DSP	116	338	454	232	686	0	232	686
SHSS	103	670	773	177	950	0	177	950
LL	120	807	927	343	1270	0	343	1270
Total Global	1444	3886	5330	1011	6616	200	1286	6616

Cependant pour mieux gérer l'opération de délivrance des diplômes un calendrier est établi et que chaque faculté est astreinte à le respecter afin de remettre les documents dans les délais impartis.

Faculté	Dépôt (1)	Restitution (2)
SHSS	16 juin	23 juin
LL		
SEGSC	24 juin	30 juin
SNVSTU		
STSM	01 juillet	07 juillet
DSP		

(1) : dépôt des PV et des Diplômes auprès du Vice Rectorat de la Formation Supérieure, de la Formation Continue et des Diplômes :

(2) : restitution des Diplômes pour remise aux étudiants.

En terminant son intervention, le VRP a demandé aux différents départements de remettre pour la date du 25/04/2013, au service Systèmes et Réseaux Informatiques, la base de données SEES, compilée sur CD, afin d'acquiescer la version 3 dans les meilleurs délais.

Ainsi récapitulés, les préparatifs de la fin d'année universitaire, M. le recteur a repris la parole, en remerciant le Vice Recteur de cette stratégie conjuguant plusieurs actions et qui nous permettraient d'achever l'année universitaire dans de bonnes conditions pédagogiques. En somme, il y a lieu de respecter ce calendrier tel qu'il a été présenté.

Cependant, il a exprimé son mécontentement à l'égard de certains départements, notamment ceux relevant de la faculté SEGSC qui, deux mois après les délais fixés pour la remise des PV de délibération du semestre 1 n'ont pas encore réagi et que les justificatifs révélés sont dénudés de tout fondement et n'ont pas lieu de l'être.

Il a tenu par ailleurs à rappeler aux chefs de départements qu'ils sont astreints d'appliquer les textes réglementaires à l'encontre des **étudiants retardataires** (*arrêté 412 du 03 février 2011, article 34, alinéa 4*). Comme ils sont appelés à ne plus délivrer **d'attestation administrative**. Alors que la liste de **majors de promotions** doit parvenir à la direction au plus tard le 15/06/2013.

Les **stages**, chaque année notre établissement a toujours répondu favorablement à tous demandeurs de stages entrant dans le cadre de bourses de courte durée et des séminaires internationaux. Cependant au titre de l'année universitaire en cours, tout postulant est obligé à honorer l'intégralité de son séjour scientifique. Il a instruit les facultés à réserver, désormais, un quota pour les étudiants doctorants et même pour ceux en Master. Par ailleurs la participation des enseignants dans des manifestations scientifiques internationales hors du pays demeure encore timide.

En abordant le volet **organisation manifestations scientifiques**, M. le Recteur a demandé aux différentes facultés de les lancer dès à présent, via le site de l'université, en insistant sur l'élaboration de la fiche technique et qu'il est impératif de respecter les dates et d'éviter d'éventuels chevauchements.

L'E-Learning, a eu sa part lors de l'intervention de M. le Recteur qui a insisté sur l'importance de ce centre, dont les données versées doivent être impérativement actualisées et de manière systématique. Cependant les cycles de formation engagés jusqu'ici par l'équipe sont d'une importance capitale et que les enseignants sont astreints de les suivre et d'injecter par la même leurs travaux (cours, TD et productions).

Les **Offres de Formations** proposées pour l'année universitaire 2013/2014 et qui ont vu l'aval de la CRUEst (5 licences et 9 Masters) auxquelles s'ajoutent celles qui viennent d'être approuvées lors de la dernière Conférence Régionale des Recteurs (Tébessa le 18/04/2013) il s'agit de 2 Licences: HSE et Bibliothéconomie et 2 Masters : production et Energie renouvelables qui viennent ainsi reconforter le potentiel spécialités que recèle notre établissement. Cependant le premier responsable de l'université a ordonné les facultés qu'il y a lieu d'attendre l'arrêté ministériel, de chaque spécialité, avant de s'engager dans la formation proprement dite.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la note ministérielle, émanant de M. le Secrétaire Général, relative à la **passerelle DEUA (système classique) Licence (LMD)**, qu'il y a lieu de l'appliquer pour la prochaine année universitaire (2013/2014).

Un **questionnaire pour l'évaluation des offres de formation** des cycles L, M et D, durant la période 2004-2012 est distribué aux doyens et à leurs tours sont appelés par une large de

diffusion avant d'en faire une synthèse. M. le recteur a rappelé que ce questionnaire fait suite du rapport évaluatif sur l'enseignement supérieur en Algérie (CNE, mars 2013).

Avant la levée de la séance de travail, a réitéré ses appels quant à l'entretien et la propreté des infrastructures et à veiller au bon fonctionnement de la climatisation au niveau des différents blocs pédagogiques.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion fut levée le même jour de la même date à 11 Heures 00 mn.

Recteur de l'Université
Pr. Ahmed BOUTARFAIA

مستطير السجلماسة
مضاء: أحمد بوطرفاية
جامعة ورقلة
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
الجامعة الجزائرية للدراسات والبحوث
جامعة ورقلة